



Assemblée générale

Distr. générale
25 octobre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 50 de l'ordre du jour

**Pratiques et activités d'implantation israéliennes
affectant les droits du peuple palestinien et des autres
Arabes des territoires occupés**

Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés

Note du Secrétaire général*

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le cinquante-cinquième rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, qui lui a été présenté en application de la résolution 76/80 de l'Assemblée générale.

* Le présent document a été soumis après la date limite afin que puissent y figurer les informations les plus récentes.



**Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter
sur les pratiques israéliennes affectant les droits
de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes
des territoires occupés**

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'influence de plus en plus grande des colons israéliens sur la situation des droits humains dans les territoires occupés. On trouvera à la partie IV le contexte historique et politique de la politique actuelle du Gouvernement israélien et à la partie V, les pratiques israéliennes dans les territoires occupés de septembre 2022 à septembre 2023.

I. Introduction

1. Le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a été créé en 1968 par l'Assemblée générale dans sa résolution 2443 (XXIII). Trois États Membres y siègent : la Malaisie, représentée par le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, Ahmad Faisal Muhamad ; le Sénégal, représenté par le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, Cheikh Niang ; et le Sri Lanka, représenté par le Représentant permanent du Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, Mohan Pieris, qui en assure la présidence. Le Comité spécial fait rapport au Secrétaire général. Ses rapports sont examinés par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale.

II. Mandat

2. En attendant que l'occupation israélienne prenne complètement fin, le Comité spécial est chargé par la résolution 2443 (XXIII) (1968) d'enquêter sur les politiques et pratiques israéliennes affectant les droits humains des personnes sous occupation depuis juin 1967, dont les personnes vivant dans le Territoire palestinien occupé (Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, et Gaza) et le Golan syrien occupé, et les réfugiés ayant quitté le pays en raison des hostilités. Le Comité spécial n'enquête pas sur les violations des droits humains commises par d'autres porteurs de devoirs dans les territoires occupés. Le présent rapport, qui couvre la période du 1^{er} septembre 2022 au 30 septembre 2023, est soumis en application de la résolution biennale 76/80 de l'Assemblée générale.

3. Dans la résolution 237 (1967) du Conseil de sécurité, adoptée immédiatement après l'occupation par Israël de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie, les droits humains du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés sont décrits comme « essentiels et inaliénables ». Le Comité spécial fonde également ses travaux sur les normes et obligations en matière de droits humains énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels ainsi que d'autres instruments fondamentaux relatifs aux droits humains, en particulier ceux qui concernent les situations d'occupation militaire.

4. Dans sa résolution 3005 (XXVII), l'Assemblée générale a également chargé le Comité spécial d'enquêter sur l'implantation de colonies israéliennes, l'annexion par Israël de territoires occupés depuis le 5 juin 1967, l'exploitation et la spoliation des ressources des territoires occupés, le transfert d'habitants, le pillage du patrimoine archéologique et culturel des territoires occupés et les entraves à la liberté du culte dans les lieux saints des territoires occupés. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a demandé à Israël d'abandonner l'annexion, l'implantation de colonies, la destruction de villages et de maisons, la déportation des habitants des territoires occupés et le refus aux personnes déplacées du droit de retourner dans leurs foyers.

III. Activités du Comité spécial

5. En vue de la mission qu'il effectue chaque année au Moyen-Orient, le Comité spécial a adressé une lettre datée du 4 mai 2023 à la Représentante permanente d'Israël auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et à d'autres organisations internationales à Genève pour demander qu'Israël prête son concours au Comité

spécial dans l'exécution de son mandat et lui donne accès au Territoire palestinien occupé, à Israël et au Golan syrien occupé. Le 5 juin 2023, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a adressé une note verbale à la Représentante permanente pour solliciter également un appui et lui demander si elle pourrait rencontrer le Comité spécial pendant les consultations que celui-ci tiendrait à Genève. Le Gouvernement israélien n'a pas répondu. Israël n'a jamais autorisé le Comité spécial, depuis qu'il a été créé en 1968, à se rendre dans les territoires occupés.

6. N'ayant pas accès aux territoires occupés, le Comité spécial a effectué en 2023 une visite sur le terrain en Égypte et en Jordanie, avant de tenir ses consultations annuelles à Genève et d'assister à la cinquante-troisième session ordinaire du Conseil des droits de l'homme. Le Comité spécial s'est rendu au Caire pour la première fois depuis 2014 et a rencontré les organisations de la société civile basées à Gaza et des représentants des Nations Unies du 8 au 10 juin 2023, avant de se rendre à Amman pour rencontrer des organisations de la société civile, des hauts responsables de l'Autorité palestinienne et des représentants des Nations Unies du 10 au 16 juin 2023. Il a ensuite tenu des consultations avec des États Membres et d'autres parties prenantes à Genève, du 16 au 19 juin 2023, et a participé le 20 juin 2023 au dialogue interactif au titre du point 2 de l'ordre du jour du Conseil des droits de l'homme.

IV. Contexte historique et politique

7. Le présent rapport est finalisé 30 ans après le premier accord d'Oslo (Oslo I) et la poignée de main emblématique entre le Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le Premier Ministre israélien, Yitzhak Rabin, sur la pelouse sud de la Maison Blanche, le 13 septembre 1993. En l'absence d'un horizon politique au processus de paix et compte tenu que cette année est la plus violente que la Cisjordanie occupée connaît depuis la deuxième intifada, le présent rapport examine les politiques israéliennes dans leur contexte plus large depuis l'Accord d'Oslo I.

8. L'optimisme suscité par l'Accord d'Oslo I a rapidement fait place à la peur et à la violence. Le 4 novembre 1995, après une manifestation en faveur de la paix à Tel Aviv, M. Rabin a été assassiné par Yigal Amir, un étudiant en droit juif de 27 ans, opposé au processus de paix¹. Dans son rapport de 1996, citant le journal libéral israélien et d'autres médias, le Comité spécial a indiqué que « le 7 novembre, la veuve du Premier Ministre Yitzhak Rabin a accusé le dirigeant du parti Likoud, Benjamin Netanyahu, et autres zéloteurs israéliens d'extrême droite d'avoir contribué à créer le climat d'hostilité qui avait conduit à l'assassinat de son époux par un fanatique juif. Dans une série d'entretiens télévisées, M^{me} Rabin a stigmatisé la violence des interventions à la Knesset de certains parlementaires d'extrême droite et leur aveuglement à l'égard des incitations à la violence dont son époux avait été l'objet² ». Depuis le milieu des années 1990, alors qu'il faisait campagne pour la première fois contre les Accords d'Oslo, Benjamin Nétanyahou cultive un climat interne de peur et de violence, qui perdure et s'est aggravé en 2023, pendant son sixième mandat de premier ministre.

9. Les discours virulents et les politiques de certains ministres israéliens pendant les années marquées par les Accords d'Oslo ont donné lieu à des pratiques israéliennes, qui perdurent de nos jours. Au cours des négociations avec l'Autorité palestinienne en 1998, Ariel Sharon, alors Ministre israélien des affaires étrangères,

¹ Voir A/51/99, par. 44 ; voir aussi www.newyorker.com/magazine/2015/10/26/yitzhak-rabin-assassination-israel-oslo-peace-accords.

² Voir A/51/99, par. 48.

a prononcé un discours exhortant les jeunes colons « à courir s'emparer d'autant de sommets de collines que possible pour agrandir les colonies, parce que tout ce qu'ils prendraient maintenant leur serait acquis à jamais³ ». Comme l'a indiqué le Comité spécial dans son rapport de 1999, « les colons se sont empressés de répondre aux appels du Ministre Ariel Sharon en occupant les collines de l'ouest de la Cisjordanie et en les transformant en nouveaux foyers de colonisation⁴ ». Le discours de M. Sharon a encouragé le mouvement naissant « Hilltop Youth », un mouvement extrémiste et ultranationaliste dont le but est d'établir des avant-postes de colonies dans toute la Cisjordanie occupée, en toute illégalité. Le 23 juin 2023, le Ministre israélien de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, à la fois colon et ancien membre de la jeunesse « Hilltop Youth », a fait référence au message de M. Sharon dans un discours prononcé dans un avant-poste illégal et demandé également aux colons « de "courir vers les collines" pour établir de nouveaux avant-postes⁵ ».

10. Pendant le premier mandat de premier ministre de M. Nétanyahou, de juin 1996 à juillet 1999, le processus de paix a piétiné, avant de s'effondrer au Sommet sur la paix au Moyen-Orient, qui s'est tenu au Camp David, en juillet 2000. Deux mois plus tard, le 28 septembre 2000, lors d'une visite tristement célèbre, Ariel Sharon s'est rendu, en tant que chef de l'opposition, sur les lieux saints à Jérusalem-Est occupée, provoquant « des troubles graves, qui ont fait un grand nombre de morts et de blessés... pour gagner les territoires occupés de Cisjordanie, de Gaza et plusieurs agglomérations arabes en Israël » ainsi que l'a indiqué le Comité spécial dans son rapport de 2000 publié une semaine après la visite⁶. Ces troubles sont la deuxième intifada, comme ils viendront à être connus très vite. Le 3 janvier 2023, le Ministre israélien de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, s'est rendu sur les lieux saints à Jérusalem au cours de la première semaine de son mandat, donnant lieu à la première session extraordinaire du Conseil de sécurité en 2023. Le Conseil a été informé qu'il s'agissait de la « première visite effectuée sur ce site par un ministre israélien depuis 2017⁷ » et qu'elle était considérée comme « particulièrement incendiaire étant donné que M. Ben-Gvir a par le passé fait campagne pour que des changements soient apportés au statu quo⁸ ». M. Ben-Gvir s'est rendu sur les lieux saints à Jérusalem une deuxième fois, le 21 mai, dans un contexte de tensions⁹, et une troisième fois pendant la période considérée, le 27 juillet 2023 (pendant la fête juive de Tisha BéAv)¹⁰, déclarant qu'il s'agissait du lieu le plus important pour le peuple d'Israël, qu'il devait y retourner et montrer son autorité¹¹. Le Comité spécial fait observer que la Jordanie est le gardien des lieux saints de Jérusalem depuis plus d'un siècle, en application de

³ Voir www.nytimes.com/2003/02/16/magazine/the-unsettlers.html?smid=nytcore-ios-share&referringSource=articleShare, 16 février 2003.

⁴ A/54/325, chap. XIV.B.2.

⁵ S/PV.9361, p. 3.

⁶ A/55/453, par. 34.

⁷ L'actuel ambassadeur d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, Gilad Erdan, était le ministre (Likoud) qui s'est rendu sur place en 2017. Dans son rapport de 2022 (par. 21 et 22), le Comité spécial avait déjà condamné M. Ben-Gvir pour s'être rendu sur les lieux saints le 7 août 2022 (c'est-à-dire avant de devenir ministre), le dernier jour de l'opération israélienne « Aube », qualifiant la visite d'« acte d'incitation ».

⁸ Voir S/PV.9236, p. 2. Dans le cadre du statu quo, les juifs et les chrétiens sont autorisés à visiter Haram el-Charif, mais seuls les musulmans peuvent y prier ; les juifs prient au Mur occidental. Les lieux saints sont gérés par le waqf jordanien, mais leur accès est contrôlé par la police israélienne.

⁹ Voir www.reuters.com/world/middle-east/far-right-minister-says-israel-in-charge-during-visit-jerusalem-holy-site-2023-05-21/.

¹⁰ Le jour de Tisha BéAv, le neuvième jour du mois d'Av, les juifs commémorent la destruction du Premier et du Second Temple.

¹¹ Voir <https://apnews.com/article/israel-gvir-minister-palestinians-killed-west-bank-3c0495b6671588233e4fce2e45c1cfad?taid=64c20c50e6cfe30001f46d6f>.

l'article 9 du traité de paix conclu en 1994 entre Israël et la Jordanie¹², et condamne les tentatives répétées du M. Ben-Gvir de saper le statu quo historique et d'inciter à la violence sur les lieux saints à Jérusalem.

11. La Force juive, le parti de M. Ben-Gvir, est le parti le plus à droite de l'échiquier politique israélien ; « Kach¹³ », le parti dont il émane, a été exclu de la Knesset en 1988 pour incitation au racisme. Lorsque Baruch Goldstein, un membre de Kach, a tué 29 fidèles palestiniens à Al-Haram al-Ibrahimi (le tombeau des Patriarches) à Hébron pendant le mois sacré du Ramadan et la fête juive de Pourim, le 25 février 1994, Kach a été désigné comme organisation terroriste par Israël et organisation terroriste étrangère par les États-Unis d'Amérique¹⁴. Dans sa résolution 904 (1994), le Conseil de sécurité a fermement condamné le massacre et demandé à Israël « de prévenir des actes de violence illégaux de la part des colons israéliens¹⁵ » et demandé « une présence internationale ou étrangère temporaire¹⁶ », ce qui a conduit à l'établissement en 1994 de la Présence internationale temporaire à Hébron, une mission d'observation civile composée de 65 observateurs internationaux. En 2019, le Premier Ministre, M. Nétanyahou, a refusé de renouveler le mandat de cette mission d'observation civile, expiré le 31 janvier 2019¹⁷. Dans son rapport de 2019, le Comité spécial a indiqué que depuis l'annonce de la fin du mandat de la mission, le nombre de cas de harcèlement et d'intimidation des colons dans la région d'Hébron a doublé¹⁸.

12. Le Ministre de la sécurité nationale, M. Ben-Gvir, a été un membre actif de « Kach » et participe toujours à la commémoration annuelle de Meir Kahane, en novembre¹⁹. Chef de file des colons de Qiryat Arba'²⁰, colonie notoirement militante à la périphérie d'Hébron, M. Ben-Gvir fait l'objet de huit condamnations pénales, notamment pour soutien à une organisation terroriste et incitation au racisme²¹. En

¹² Voir https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/IL%20JO_941026_PeaceTreatyIsraelJordan%28fr%29.pdf.

¹³ Meir Kahane, fondateur de « Kach », a émigré de Brooklyn, New York (États-Unis d'Amérique), en Israël en 1971. En 1972, il a été arrêté en Israël pour avoir tenté de faire passer des explosifs en Europe, apparemment pour faire sauter l'ambassade de Libye à Bruxelles. La « Force juive » est une émanation idéologique de Kach ; M. Ben-Gvir a été responsable de la jeunesse de ce parti. Voir aussi www.washingtonpost.com/world/middle_east/israel-election-netanyahu-ben-gvir/2021/03/19/c3992b7c-85c4-11eb-be4a-24b89f616f2c_story.html.

¹⁴ Voir <https://2009-2017.state.gov/j/ct/rls/other/des/123085.htm>. Le parti Kach a été retiré de la liste en 2022 en raison de son inactivité, en même temps que des organisations comme Aum Shinrikyo, bien qu'il reste inscrit sur la liste des entités expressément désignées comme entités terroristes mondiales.

¹⁵ Voir résolution 904 (1994) du Conseil de sécurité, par. 2.

¹⁶ Ibid. par. 3.

¹⁷ Voir www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2019-02-15/remarks-committee-inalienable-rights-of-palestinian-people ; et www.haaretz.com/israel-news/2019-01-28/ty-article/.premium/israel-to-expel-international-monitoring-force-in-hebron-after-20-year-presence/0000017f-dc7f-db5a-a57f-dc7f563f0000. M. Netanyahu a approuvé une fois l'expansion de la Présence internationale temporaire à Hébron dans le cadre du Protocole d'accord de Wye River de 1998.

¹⁸ A/74/356, par. 24. Voir aussi www.ochaopt.org/content/dignity-denied-life-settlement-area-hebron-city.

¹⁹ Voir www.reuters.com/world/middle-east/us-see-how-israels-far-right-lawmakers-act-before-passing-judgement-ambassador-2022-11-10/.

²⁰ Le Comité spécial recueille des informations sur les violences commises par les colons de Qiryat Arba' (<https://kiryat4.org.il/>) depuis plus de 30 ans. En 1991, il a indiqué que « le tribunal de district de Jérusalem a condamné 12 colons de Kiryat Arba à des peines de prison allant d'un à quatre mois. Ils ont été reconnus coupables d'avoir pénétré dans le camp [de réfugiés] de Dheisheh le 6 juin 1987, d'avoir tiré des coups de feu, battu des soldats et commis d'autres infractions. Trois des suspects ont été acquittés ». (Voir A/46/282, par. 150.) C'est également à Qiryat Arba' que se trouve la tombe de Baruch Goldstein, dans le parc Meir Kahane.

²¹ Voir www.newyorker.com/magazine/2023/02/27/itamar-ben-gvir-israels-minister-of-chaos.

mars 1995, quand il avait 18 ans, M. Ben-Gvir se serait déguisé en Baruch Goldstein pour la fête de Pourim²², un an après que ce dernier eut massacré 29 Palestiniens pendant la fête de Pourim en 1994. En octobre 1995, âgé de 19 ans, M. Ben-Gvir a brandi à la télévision l'emblème de Cadillac qu'il avait volé de la voiture du Premier Ministre d'alors, M. Rabin, menaçant celui-ci, trois semaines avant qu'il ne soit assassiné, que la prochaine fois, il serait la victime²³. Après l'assassinat de M. Rabin, M. Ben-Gvir a été exempté du service militaire en raison de ses opinions extrêmes²⁴. À leur premier rendez-vous, M. Ben-Gvir et sa femme se seraient rendus sur la tombe de M. Goldstein dans le parc Meir Kahane²⁵, et un portrait de M. Goldstein aurait été accroché dans leur salon jusqu'en janvier 2020, quand M. Ben-Gvir a proposé de l'enlever alors qu'il essayait vainement de faire partie du bloc de droite de Naftali Bennett²⁶. En mai 2021, le chef de la police israélienne aurait désigné M. Ben-Gvir comme le plus grand incitateur à la violence intercommunautaire dans les « villes mixtes » d'Israël²⁷.

13. Que M. Ben-Gvir rende hommage à l'un des criminels de masse les plus racistes et notoires de l'histoire israélienne est particulièrement inquiétant compte tenu de sa popularité auprès des jeunes Israéliens²⁸. En septembre 2023, des dizaines de kahanistes ont manifesté à Jérusalem, arborant des autocollants proclamant que Yigal Amir, Baruch Goldstein, Amiram Ben Uliel²⁹ et Meir Kahane « avaient raison »³⁰. Comme il est rappelé au paragraphe 8 du présent rapport, l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Yitzhak Rabin a été précédé d'une apologie de la violence politique par des membres de droite de la Knesset au milieu des années 1990.

14. M. Ben-Gvir est un novice en matière de politique comparé au Ministre israélien des finances et Ministre indépendant au Ministère de la défense, Bezalel Smotrich, un chef de la colonie de Kedumim³¹. En 2005, âgé de 25 ans, Bezalel Smotrich aurait été arrêté et détenu pendant trois semaines par les services de sécurité israéliens Shin Bet, en raison de son rôle dans un groupe de cinq personnes qui, en possession de 700 litres d'essence, auraient eu l'intention d'incendier des voitures le long de l'autoroute Ayalon pour protester contre le retrait d'Israël de Gaza³². En 2017, M. Smotrich a

²² Voir www.haaretz.com/israel-news/haaretz-today/2023-03-07/ty-article/.premium/in-israel-today-the-joyous-festival-of-purim-shows-its-darker-side/00000186-bce2-da7d-a98e-fdeed3e00000.

²³ Voir www.washingtonpost.com/world/2023/02/15/israel-ben-gvir-netanyahu-government/.

²⁴ Voir www.economist.com/the-economist-explains/2022/11/03/who-is-itamar-ben-gvir-israels-kingmaker.

²⁵ Voir www.newyorker.com/magazine/2023/02/27/itamar-ben-gvir-israels-minister-of-chaos.

²⁶ Voir www.timesofisrael.com/liveblog_entry/ben-gvir-responds-to-bennett-fine-ill-take-down-baruch-goldsteins-picture/.

²⁷ Voir <https://time.com/6252759/palestine-israel-settler-attacks-biden/>.

²⁸ Voir www.haaretz.com/israel-news/elections/2022-09-13/ty-article-magazine/.highlight/why-so-many-young-israelis-adore-this-racist-politician/00000183-3743-db19-abcb-37fb61520000.

²⁹ Amiram Ben Uliel a assassiné un Palestinien âgé de 18 mois, Ali Dawabshe, et ses parents, Saad et Riham, lors d'un incendie criminel de leur maison dans le village de Douma, en Cisjordanie occupée, en 2015. Le complice de M. Ben Uliel, un mineur, était représenté au tribunal par Itamar Ben-Gvir. Voir www.nytimes.com/2020/05/18/world/middleeast/israel-amiram-ben-uliel-guilty.html.

³⁰ Voir www.haaretz.com/opinion/2023-09-10/ty-article-opinion/.premium/israels-gen-z-kahanists-have-a-new-hero-terrorist/0000018a-7b2f-d193-a18b-7f3f1c0b0000 et <https://fr.timesofisrael.com/des-autocollants-faisant-lapologie-du-terrorisme-juif-distribues-a-la-manif-pro-refonte/>.

³¹ En principe, M. Smotrich réside en dehors du périmètre de la zone de peuplement de Kedumim, en violation du plan directeur, du droit israélien et du droit international.

³² Voir www.timesofisrael.com/former-shin-bet-deputy-chief-said-to-call-hardline-mk-smotrich-a-terrorist/ et www.timesofisrael.com/ex-security-official-foresees-major-disaster-if-smotrich-made-defense-minister/.

publié un « plan décisif³³ » qu'il a présenté comme « un document réaliste, géopolitique et stratégique³⁴ », son plan directeur. Dans ce manifeste raciste, le peuple palestinien est décrit comme « un contre-mouvement au mouvement sioniste » ; il y est dit également qu'« il n'y avait de place que pour une seule expression de l'autodétermination nationale à l'ouest du Jourdain : celle de la nation juive ». M. Smotrich demande explicitement que soit appliquée « la pleine souveraineté israélienne aux régions centrales de Judée-Samarie » (Cisjordanie occupée), que soient établies « de nouvelles villes et colonies à l'intérieur du territoire » et que « des centaines de milliers de colons supplémentaires viennent y vivre ». Pour les Palestiniens, M. Smotrich envisage soit l'assimilation dans l'État juif « sous réserve de loyauté » ou l'émigration.

15. Des éléments de la politique de 2017 de M. Smotrich figurent dans l'accord de coalition de l'actuel Gouvernement israélien, qui prévoit que « le Premier Ministre s'emploiera à formuler et promouvoir une politique visant à appliquer la souveraineté à la Judée-Samarie³⁵ ». Le 23 septembre 2023, le Premier Ministre, M. Nétanyahou s'est présenté devant l'Assemblée générale avec une carte « d'Israël » illustrant visuellement cette politique³⁶. Comme l'a indiqué le Comité spécial dans sa déclaration de fin de mission en juin, l'accord entre le Ministre de la défense, Yoav Gallant, et M. Smotrich, sur la répartition des responsabilités en matière de défense entre les deux hommes a conféré à M. Smotrich une plus grande autorité sur les activités liées aux colonies de peuplement et les affaires civiles en Cisjordanie occupée, et établi une « administration des colonies » chargée de superviser, d'orienter et de diriger les activités du Coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires et de l'Administration civile israélienne³⁷. Le 18 juin, le Gouvernement israélien a réduit à deux les six étapes requises pour approuver l'extension des colonies : M. Smotrich et un comité de planification³⁸. Beaucoup de personnes rencontrées par le Comité spécial estiment qu'Israël, qui est en train de transférer le contrôle militaire de la Cisjordanie occupée à des responsables civils, est en train d'annexer la Cisjordanie, conformément au plan de 2017 de M. Smotrich, dont le but est de poser « l'acte politico-juridique visant à imposer la souveraineté sur l'ensemble de la Judée-Samarie, accompagné d'actes parallèles de colonisation³⁹ ».

16. Le 1^{er} mars 2023, interrogé à la télévision sur un massacre⁴⁰ commis par des colons israéliens dans le village palestinien de Houara, en Cisjordanie, M. Smotrich a déclaré que « le village de Houara [devait] être rasé par les autorités israéliennes et non par des particuliers⁴¹ ». D'autres ministres du Gouvernement israélien et plusieurs membres de la Knesset appartenant à la Force juive se sont félicités des attaques contre Houara ou ont demandé l'impunité pour les colons. La Procureure générale d'Israël a ouvert une enquête sur Zvika Fogel, membre de la Force juive et ancien général de brigade, après qu'il a déclaré que Houara était encerclée et brûlait ;

³³ <https://hashiloach.org.il/israels-decisive-plan/>.

³⁴ Ibid.

³⁵ <https://main.knesset.gov.il/mk/government/Documents/CA37-RZ.pdf>.

³⁶ Voir vidéo, <https://news.un.org/en/story/2023/09/1141302>. Par ailleurs, en mars 2023, M. Smotrich s'est exprimé derrière un pupitre décoré d'une « carte d'Israël », qui incluait non seulement les Territoires palestiniens occupés, mais aussi la Jordanie.

³⁷ Voir S/PV.9290, p. 4.

³⁸ Voir <https://apnews.com/article/israel-palestinians-west-bank-settlements-smotrich-1f16401de915559965e906f70269908b>.

³⁹ Bezalel Smotrich, <https://hashiloach.org.il/israels-decisive-plan/>, « Stage One: Victory Through Settlement ».

⁴⁰ Voir par. 22 et S/PV.9290, p. 3.

⁴¹ Voir www.haaretz.com/israel-news/2023-03-01/ty-article/.premium/u-s-condemns-smotrichs-repugnant-disgusting-call-to-wipe-off-palestinian-village/00000186-9eb2-d930-a7ae-dffe27000000.

que c'est ce qu'il voulait voir ; que c'était la seule façon d'avoir un effet dissuasif⁴². Le Ministre des affaires de Jérusalem et du patrimoine, Amichai Eliyahu membre de la Force juive, aurait complètement nié l'existence de la violence des colons⁴³. Le 4 août 2023, un ancien porte-parole de la Force juive, Elisha Yared, a été arrêté en relation avec le meurtrier d'un Palestinien âgé de 19 ans, Qusai Matan, lors d'une attaque de colons contre le village d'éleveurs palestiniens de Burqa, en même temps que le meurtrier présumé, Yehiel Indore⁴⁴. Le 6 août, à la faveur d'un commentaire sur la défense juridique de MM. Yared et Indore, M. Ben-Gvir a écrit sur X qu'« un Juif qui se défend et défend les autres contre des tentatives de meurtre par des Arabes n'est pas un suspect de meurtre. C'est un héros qui bénéficie de tout mon soutien⁴⁵ ». Elisha Yared aurait été assigné à résidence le 9 août⁴⁶.

17. L'historien israélien de renom, Avi Shlaim, l'avait prédit en 2014 à la mort d'Ariel Sharon : « Son héritage, c'est d'avoir donné du pouvoir et de l'assurance à certains des éléments les plus racistes, xénophobes, expansionnistes et intransigeants du système politique dysfonctionnel d'Israël⁴⁷. » En novembre 2022, le gouvernement de la sixième coalition de M. Nétanyahou, composée de son parti du Likoud, des partis ultranationalistes Force juive et Sionisme religieux, des partis conservateurs religieux Judaïsme unifié de la Torah et Shas et d'un parti conservateur religieux contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT), Noam, ont remporté pour la première fois 64 des 120 sièges de la Knesset à la cinquième élection législative du pays en quatre ans. Le 29 décembre 2022, le gouvernement le plus à droite et le plus conservateur de l'histoire d'Israël a prêté serment. Comme l'a indiqué International Crisis Group au début de 2023, l'élection du Gouvernement israélien actuel a donné aux colons une légitimité politique qu'ils n'avaient pas, décuplant leur audace⁴⁸. Le Comité spécial est d'accord que la nomination de colons à des postes ministériels les a enhardis et a renforcé leur impunité, avec des conséquences tragiques pour les droits humains des Palestiniens.

18. Le processus d'Oslo n'ayant pas abouti à un traité de paix ni à faire respecter le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, plus de 3 000 Palestiniens et de 1 000 Israéliens sont morts durant la deuxième intifada, entre septembre 2000 et février 2005. Pendant l'intifada, Israël a entrepris la construction illégale d'une barrière de séparation en 2002⁴⁹, mis fin aux démolitions de logements en 2005, estimant qu'elles n'avaient pas d'effet dissuasif, et s'est ensuite retiré de Gaza en août 2005, retrait que le Comité spécial a « plutôt considéré comme un redéploiement »

⁴² Voir www.jpost.com/israel-news/article-733048.

⁴³ Voir www.haaretz.com/israel-news/2023-03-02/ty-article/.premium/no-such-thing-as-settler-violence-far-right-israeli-minister-excuses-hawara-rampage/00000186-a2cd-d45a-a9ef-beef9ee40000.

⁴⁴ Voir <https://apnews.com/article/israel-palestinians-west-bank-settlers-attack-bengvir-netanyahu-f59bad22ce74ca2ea99ebc5ce54e727b>.

⁴⁵ Voir <https://twitter.com/itamarbengvir/status/1688115966998167552?s=46&t=KDXKGSE0J1CsbefXIXxEuA>.

⁴⁶ Voir <https://apnews.com/article/israel-palestinians-west-bank-settlers-attack-bengvir-netanyahu-f59bad22ce74ca2ea99ebc5ce54e727b>.

⁴⁷ Voir www.theguardian.com/commentisfree/2014/jan/13/ariel-sharon-no-man-of-peace-israel.

⁴⁸ Citation reprise dans https://time.com/6260249/israel-rising-settler-violence/?utm_source=Sign%20Up%20to%20Crisis%20Group%27s%20Email%20Updates&utm_campaign=6e92d733dd-EMAIL_CAMPAIGN_2019_01_28_08_41_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_1dab8c11ea-6e92d733dd-360076765.

⁴⁹ Dans son avis consultatif du 9 juillet 2004 sur les conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé, la Cour internationale de Justice, l'organe judiciaire principal des Nations Unies, a estimé que l'édification du mur par Israël et le régime qui lui était associé étaient contraires au droit international. Voir <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/131/131-20040709-ADV-01-00-FR.pdf> (icj-cij.org), par. 143.

dans son rapport de 2007⁵⁰. Les grandes opérations militaires israéliennes qui ont suivi en 2006⁵¹, 2008-2009⁵², 2014⁵³ et 2021⁵⁴ ont toutes donné lieu à des commissions d'enquête ou à des missions d'établissement des faits de la Commission des droits de l'homme. L'année 2023, au cours de laquelle l'opération israélienne « Bordure protectrice » a tué plus de 2 250 Palestiniens⁵⁵ à Gaza, suscitant une enquête de la Cour pénale internationale⁵⁶, est déjà la plus meurtrière dans le Territoire palestinien occupé depuis 2014.

V. Situation des droits humains dans le Territoire palestinien occupé

19. Au début du mois d'août 2023, le nombre de Palestiniens tués en 2023 en Cisjordanie occupée et en Israël par les forces israéliennes était déjà beaucoup plus élevé que durant n'importe quelle autre année depuis 2005⁵⁷. Pour la troisième année consécutive, Israël a également mené une opération militaire d'envergure (« opération Bouclier et Flèche⁵⁸ ») contre Gaza en mai 2023, tuant au moins 33 Palestiniens en cinq jours⁵⁹. En septembre 2023, 1 264 Palestiniens avaient été placés en détention administrative par Israël, soit le nombre le plus élevé depuis plus de 10 ans⁶⁰. Au 12 septembre, les forces israéliennes avaient tué au moins 210 Palestiniens en 2023 ; des colons israéliens en avaient tué 7 en Cisjordanie occupée ; et un autre Palestinien avait été tué soit par les forces israéliennes soit par un colon.

20. En septembre 2023, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies a indiqué que depuis 2022, plus de 1 100 Palestiniens de 29 communautés dans la Cisjordanie occupée avaient été déplacés, les colons se montrant de plus en plus violents et bloquant l'accès aux pâturages. La plupart de ces

⁵⁰ [A/62/360](#), par. 47.

⁵¹ Le 15 novembre 2006, le Conseil des droits de l'homme, dans sa résolution [S-3/1](#), a demandé qu'une mission d'enquête de haut niveau soit mise en place pour enquêter sur les opérations militaires israéliennes menées à Beït Hanoun, à Gaza, en novembre 2006. L'archevêque sud-africain Desmond Tutu a été désigné pour diriger la mission. Voir [A/HRC/9/26](#) (2008).

⁵² Le 3 avril 2009, le Président du Conseil des droits de l'homme a créé la mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le conflit de Gaza, chargée d'enquêter sur les violations du droit international commises dans le cadre des opérations militaires israéliennes (« opération Plomb durci ») menées à Gaza entre le 27 décembre 2008 et le 18 janvier 2009. Le juge sud-africain Richard Goldstone a été désigné pour diriger la mission. Voir [A/HRC/12/48](#) (2009).

⁵³ Dans sa résolution [S-21/1](#) du 23 juillet 2014, le Conseil des droits de l'homme a créé une commission d'enquête internationale indépendante chargée d'enquêter sur les violations du droit international dans le cadre des opérations militaires israéliennes (« opération Bordure protectrice ») depuis le 13 juin 2014. Voir [A/HRC/29/52](#) (2015).

⁵⁴ Dans sa résolution [A/HRC/RES/S-30/1](#) du 27 mai 2021, le Conseil des droits de l'homme a créé une commission d'enquête internationale indépendante chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé et en Israël sur toutes les violations du droit international commises avant et depuis le 13 avril 2021, ainsi que sur les causes profondes des tensions récurrentes, de l'instabilité et de la prolongation du conflit, y compris la discrimination et la répression systémiques fondées sur l'identité nationale, ethnique, raciale ou religieuse. Les Forces de défense israéliennes ont baptisé « Gardien des murs » l'opération qu'elles ont menée du 10 au 21 mai 2021.

⁵⁵ Voir www.ochaopt.org/content/key-figures-2014-hostilities.

⁵⁶ La Cour enquêtera sur les crimes qui auraient été commis depuis le 13 juin 2014. Voir <https://www.icc-cpi.int/fr/palestine>.

⁵⁷ Voir www.ochaopt.org/poc/25-july-7-august-2023.

⁵⁸ Voir www.idf.il/en/mini-sites/operation-shield-and-arrow/summary-of-operation-shield-and-arrow/.

⁵⁹ www.ochaopt.org/content/flash-update-5-15-may-2023.

⁶⁰ Voir [S/PV.9425](#). Pour plus de précisions, voir [A/HRC/53/59](#) (version préliminaire non revue par les services d'édition) (2023).

personnes se trouvaient dans les provinces de Ramallah, Naplouse et Hébron, qui comptent également le plus grand nombre d'avant-postes de colonies⁶¹. Lynn Hastings, Coordonnatrice des opérations humanitaires, a indiqué que quatre des villages étaient désormais vides et que dans six autres, la population était réduite de moitié⁶². Le nombre de cas de violence des colons israéliens augmente chaque année depuis l'adoption il y a sept ans de la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, passant de 180 cas par an en 2017 à 856 par an en 2022⁶³. D'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en moyenne trois cas de ces violences ont été signalés par jour en 2023, contre deux en 2022 et un en 2021. Il s'agit de la moyenne journalière la plus élevée de cas de violence commise par des colons contre des Palestiniens depuis que l'ONU a commencé à enregistrer ces données en 2006⁶⁴.

21. Le 19 juin 2023, Israël a déployé des hélicoptères de combat en Cisjordanie occupée pour la première fois depuis la deuxième intifada, tuant cinq Palestiniens⁶⁵. Deux jours plus tard, Israël a procédé à ses premiers assassinats ciblés par drone en Cisjordanie occupée depuis 2006⁶⁶, tuant trois Palestiniens. Du 3 au 5 juillet 2023, Israël a mené la plus grande opération dans le camp de Jénine depuis la bataille de Jénine en 2002⁶⁷. Plus de 1 000 soldats israéliens ont pénétré dans le camp⁶⁸, tuant 12 Palestiniens et en blessant 143⁶⁹. Le seul dispensaire géré par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à l'intérieur du camp de Jénine a été endommagé par les tirs israéliens pendant l'opération et a été fermé, et plus de 460 habitations palestiniennes ont été endommagées⁷⁰. Un treizième Palestinien a succombé à ses blessures le 25 août 2023⁷¹, après avoir reçu une balle dans la bouche le premier jour de l'opération israélienne. Le Secrétaire général a exprimé sa « profonde inquiétude⁷² » face aux opérations militaires israéliennes à Jénine, qui ont tué et blessé plus de Palestiniens que toute autre opération israélienne en Cisjordanie occupée depuis au moins 2005⁷³. Alors que les activités de reconstruction étaient en cours dans le camp de Jénine, les forces israéliennes ont tué quatre autres Palestiniens dans le camp le 19 septembre

⁶¹ Voir <https://ochaopt.org/content/displacement-palestinian-herders-amid-increasing-settler-violence>.

⁶² Voir <https://twitter.com/lynnhastings/status/1704784073267302825?s=46&t=KDXKGSE0J1CsbcfXIXxEuA>.

⁶³ Voir www.ochaopt.org/content/increase-settler-violence-remarks-provided-press.

⁶⁴ Voir <https://ochaopt.org/content/displacement-palestinian-herders-amid-increasing-settler-violence>.

⁶⁵ Voir www.reuters.com/world/middle-east/israeli-forces-kill-2-palestinians-west-bank-clash-medics-say-2023-06-19/#:~:text=June%2019%2C%202023%3A11%20PM%20PDTU%20dated%207%20days%20ago,armed%20fighters%2C%20the%20military%20and%20health%20officials%20said.

⁶⁶ Voir www.reuters.com/world/middle-east/israeli-settlers-attack-palestinian-village-after-deadly-hamas-strike-2023-06-21/.

⁶⁷ Voir www.ohchr.org/en/press-releases/2023/07/israeli-air-strikes-and-ground-operations-jenin-may-constitute-war-crime-un.

⁶⁸ Voir S/PV.9387 ; et www.theguardian.com/world/2023/jul/03/palestinians-killed-israeli-strike-west-bank-jenin.

⁶⁹ Voir www.ochaopt.org/content/israeli-forces-operation-jenin-situation-report-1.

⁷⁰ Voir S/PV.9387.

⁷¹ Voir www.ochaopt.org/poc/22-august-4-september-2023.

⁷² www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2023-07-03/statement-attributable-the-spokesperson-for-the-secretary-general-%E2%80%93-the-situation-the-middle-east?_gl=1%2A8syfj%2A_ga%2AMTAxNTA3NDMxNi4xNjc5NjQ2NzA1%2A__ga__TK9BQL5X7Z%2AMTY5NDYyNzA4MC4yOC4xLjE2OTQ2MjczMzguMC4wLjA..

⁷³ Voir S/PV.9387, p. 2.

2023⁷⁴. D'après Israël, ces morts seraient dues au déploiement de drones suicides Maoz⁷⁵.

Violence des colons, expansion des colonies et démolition d'habitations

22. Le 26 février, à la suite du meurtre de deux colons de la colonie de Brakha, des centaines de colons ont commis des incendies criminels et d'autres attaques à Houara et dans les villages palestiniens voisins, en présence des forces de sécurité israéliennes. Un Palestinien a été tué par balle, 387 personnes, dont 137 femmes et 89 enfants, ont été blessées⁷⁶. Des centaines de véhicules palestiniens et des dizaines de magasins ont été endommagés. Selon le correspondant de *The Economist* en Israël, en début d'après-midi, des tracts ont été distribués partout « réclamant vengeance » et demandant aux colons d'attaquer Houara à 18 heures⁷⁷. Les Forces de défense israéliennes présentes n'ont rien fait pendant des heures, alors que les colons se ressemblaient d'abord en groupes armés, avant d'attaquer les Palestiniens dans les villages situés en contrebas. Le commandant militaire israélien responsable de la région, le général de division Yehuda Fuchs, a qualifié cet événement de « pogrom », mais précisé que « les militaires ont été pris par surprise »⁷⁸. Le 7 mars 2023, pendant la fête de Pourim, des colons ont de nouveau attaqué Houara⁷⁹ et des soldats israéliens ont été filmés en train de danser avec des colons⁸⁰.

23. Bien que les colons ne comptent que pour 7 % de la population israélienne⁸¹, depuis le 29 décembre 2022, ils sont représentés par deux des six membres permanents du Comité ministériel du Premier Ministre chargé des questions de sécurité nationale⁸². Six semaines après sa création, ce comité a « légalisé » rétroactivement neuf avant-postes en Cisjordanie occupée et annoncé que 10 000 autres unités de peuplement seraient approuvées⁸³. Face à cette violation flagrante de sa résolution 2334 (2016), le Conseil de sécurité, dans la première déclaration de sa présidente sur ce point depuis 2014, a exprimé sa « profonde préoccupation et sa consternation ». Le Secrétaire général a ensuite exhorté le Gouvernement israélien à « arrêter et à inverser l'expansion des colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé », ajoutant que « l'expansion persistante par Israël de ses colonies de peuplement en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, aggrave les besoins humanitaires, alimente considérablement la violence, accroît le risque

⁷⁴ Voir <https://apnews.com/article/israel-palestinians-killed-gaza-west-bank-0454cf65390d6d8c27ddb55d51a083c4>.

⁷⁵ Voir <https://twitter.com/idf/status/1704193648097734965?s=46&t=KDXKGSE0J1CsbcfX1XxEuA>.

⁷⁶ Voir S/PV.9290, p. 3.

⁷⁷ Voir <https://twitter.com/AnshelPfeffer/status/1629957707556954114>.

⁷⁸ Voir <https://fr.timesofisrael.com/les-violences-a-huwara-ont-ete-un-pogrom-deploire-un-eminent-general/>.

⁷⁹ Voir www.washingtonpost.com/world/2023/03/07/huwara-attack-purim-israel-settler-violence/.

⁸⁰ Voir <https://fr.timesofisrael.com/des-soldats-filmes-en-train-de-danser-avec-des-residents-dimplantations-a-huwara/>.

⁸¹ Selon le Bureau central de la statistique d'Israël, au 31 décembre 2022, 5 % d'Israéliens résidaient dans la « zone de Judée-Samarie » (voir www.cbs.gov.il/he/publications/doclib/2023/2.shnatonpopulation/st02_15x.pdf). Cependant, Israël n'inclut pas les colonies de Jérusalem-Est dans ces chiffres, car il a revendiqué « Jérusalem complète et unie » comme « capitale d'Israël » en 1980. Au total, sur les 9,7 millions d'habitants que compte le pays, plus de 700 000 sont des colons.

⁸² Le Ministre des finances, Bezalel Smotrich, et le Ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir. Le Comité ministériel chargé des questions de sécurité nationale est dirigé par le Premier Ministre et, à partir de septembre 2023, comprend également les Ministres des affaires étrangères, de la défense et de la justice.

⁸³ Voir www.reuters.com/world/middle-east/israel-authorises-west-bank-outposts-despite-us-admonition-2023-02-12/.

d'affrontement, renforce l'occupation et sape le droit du peuple palestinien à l'autodétermination⁸⁴ ».

24. Dans son rapport de 2022, le Comité spécial a indiqué que le précédent Gouvernement israélien avait reconnu que les activités de colonisation à Homesh étaient illégales et que la zone devait être évacuée, mais que pendant toute l'année 2022, les forces israéliennes avaient facilité de grands défilés de colons vers le site, dont un à laquelle avaient participé des membres en exercice de la Knesset, Idit Silman et Itamar Ben-Gvir⁸⁵. Le 21 mars 2023, la Knesset a abrogé plusieurs dispositions de la loi de 2005 sur le désengagement, qui a conduit à l'évacuation de 21 colonies à Gaza et de 4 colonies en Cisjordanie, à savoir Homesh, Sa-Nur, Ganim et Kadem, et octroyé des compensations financières aux colons. Les États-Unis ont immédiatement condamné cette décision, se déclarant extrêmement troublés de voir la Knesset israélienne adopter une loi annulant des dispositions importantes de la loi de 2005 sur le désengagement, notamment l'interdiction d'établir des colonies dans le nord de la Cisjordanie, y compris à Homesh, construites sur des terres palestiniennes privées. Le Département d'État des États-Unis a également indiqué « qu'il y avait près de 20 ans, le Premier Ministre Ariel Sharon, au nom d'Israël, avait affirmé par écrit à George W. Bush qu'il s'engageait à évacuer ces colonies et avant-postes dans le nord de la Cisjordanie, afin de stabiliser la situation et de réduire les frictions⁸⁶ ».

25. Selon le Conseil norvégien pour les réfugiés, la Cisjordanie occupée comptait 280 000 colons en 1993 ; aujourd'hui, « elle en compte plus de 700 000, qui bloquent la paix et rendent tout futur État palestinien de moins en moins viable⁸⁷ ». Entre le 1^{er} juin 2022 et le 31 mai 2023, des projets de construction de quelque 16 500 unités de logement ont été présentés ou approuvés, dont 11 400 pour la zone C et 5 090 à Jérusalem-Est, soit une augmentation de 58 % et 154 %, respectivement⁸⁸. Selon les médias israéliens, au 26 juin 2023, le Gouvernement israélien avait déjà battu son précédent record du plus grand nombre de projets de construction dans les colonies présentés en une seule année, 13 082 unités de logement à construire ayant été proposées en six mois, éclipsant le record de 2020 (12 159 unités)⁸⁹. Rien qu'entre le 15 juin et le 19 septembre 2023, des projets de construction ont été présentés pour quelque 9 500 unités de logement⁹⁰. Comme le Comité spécial l'a indiqué dans ses 55 rapports annuels, les zones de peuplement israéliennes n'ont aucune validité juridique et constituent une violation flagrante du droit international et de toutes les résolutions des Nations Unies sur ce sujet depuis juin 1967.

26. L'article 119 du Palestine Defence (Emergency) Regulations de 1945 permet aux commandants militaires britanniques d'ordonner la confiscation de biens, à titre de disposition pénale⁹¹ pour les actes violents généralement commis par l'insurrection (sioniste) contre le mandat britannique. Il autorise également le commandant militaire à « détruire l'habitation, la structure ou tout ce qui pousse sur le terrain »⁹². Bien qu'abrogée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord avant son retrait de Palestine en 1948, cette pratique coloniale punitive a été reprise par Israël après l'occupation de juin 1967 jusqu'à la fin de la deuxième intifada, quand une

⁸⁴ Voir <https://press.un.org/fr/2023/sgsm21857.doc.htm>.

⁸⁵ Voir A/77/501, par. 20 et 21.

⁸⁶ Voir www.state.gov/briefings/department-press-briefing-march-21-2023/#post-431426-ispal2.

⁸⁷ See www.ft.com/content/e9b2167f-79b0-49bb-834c-112327c2ab31.

⁸⁸ Voir A/78/554, par. 9.

⁸⁹ Voir <https://fr.timesofisrael.com/israel-avance-des-plans-pour-5-700-nouveaux-logements-dans-les-implantations/>.

⁹⁰ Voir S/PV.9425.

⁹¹ Voir <https://archive.org/details/DefenceEmergencyRegulations1945/page/n31/mode/2up>.

⁹² Ibid.

étude de l'armée israélienne sur les 1 000 premiers jours du conflit a conclu qu'il n'existait « aucune preuve de l'effet dissuasif de cette pratique » et que les attaques auraient même augmenté après que l'armée eut commencé à démolir des logements⁹³. Israël a repris cette pratique en 2014, sous le Premier Ministre Nétanyahou. Au premier trimestre de 2023 du mandat actuel de M. Nétanyahou, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a signalé que les démolitions avaient augmenté de 46 % par rapport à la même période en 2022, année record de démolitions en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, depuis 2016⁹⁴. Un mois après son entrée en fonction, le Ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a publié sur Twitter⁹⁵ des photos des démolitions qu'il avait ordonnées. Le 17 août, une école primaire palestinienne à Aïn Samiyé, accueillant près de 80 élèves âgés de 6 à 12, ans a été démolie quelques jours avant le début de l'année scolaire⁹⁶.

27. Le 25 janvier 2023, alors qu'elle menait une opération conjointe avec l'armée dans le camp de réfugiés de Chouafat, à Jérusalem-Est, visant à démolir la maison d'Uday Tamimi, la police israélienne a abattu Mohammad Ali, 17 ans, qui tenait un fusil jouet⁹⁷. Le 13 février, Mohammad Zalabani, 13 ans, qui avait vu la police tuer son ami moins de trois semaines auparavant, probablement mû par ce traumatisme, aurait tenté de poignarder un policier israélien avec un couteau de cuisine, dans un bus⁹⁸. Un agent de sécurité privé présent à bord a abattu le policier en essayant de tirer sur le garçon. Mohammad Zalabani a été placé en détention pour mineurs en attendant d'être inculpé. Le 25 août, à 13 ans, il est devenu le plus jeune Palestinien à voir sa maison être démolie par Israël, un tribunal ayant rejeté l'appel de sa famille contre cette démolition⁹⁹. Comme le montre cette tragique série d'événements, démolir les logements n'a aucun effet dissuasif et, dans certains cas, donne lieu à de nouvelles violences. Le Comité spécial réitère son appel pour que cesse immédiatement cette pratique, survivance punitive d'un passé colonial et grave violation de l'article 53 de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (quatrième Convention de Genève, 1949). Il précise que cette pratique constitue également un châtement collectif, réprimé par l'article 33 de la Convention.

Non-respect de l'obligation de protéger à Hébron

28. La ville palestinienne biblique d'Hébron, dont l'héritage est à la fois juif, chrétien et musulman, est de ce fait un objectif stratégique religieux et culturel pour de nombreux responsables politiques israéliens. Toutefois, avant le Gouvernement actuel, aucun colon d'Hébron n'avait eu un poste de ministre de premier plan, avec comme intérêt particulier de renforcer le contrôle d'Israël sur cette ville. Hébron est la seule ville, à part Jérusalem-Est, où des colons israéliens résident dans une zone urbaine palestinienne. À la suite des implantations israéliennes à Hébron, commencées en 1968, et de la violence qu'elles suscitent, la ville a été divisée en deux zones, « H1 » et « H2 », conformément au protocole d'Hébron de 1997. Plus de 200 000 Palestiniens résident dans la zone H1 et environ 33 000 Palestiniens et 700 à 800 colons israéliens dans la zone H2. Al-Haram al-Ibrahimi/le tombeau des

⁹³ Voir www.haaretz.com/2005-02-17/ty-article/idf-panel-recommends-ending-punitive-house-demolitions-for-terrorists-families/0000017f-da82-dc0c-affd-dbdb4dcf0000.

⁹⁴ Voir <https://ochaopt.org/content/west-bank-demolitions-and-displacement-january-march-2023>.

⁹⁵ See <https://twitter.com/itamarbengvir/status/1619967010292768770>.

⁹⁶ Voir www.ochaopt.org/content/elementary-school-ein-samiya-demolished.

⁹⁷ Voir <https://apnews.com/article/politics-israel-ab135938d2a8a9289e6af1c5323916c5>.

⁹⁸ Voir <https://apnews.com/article/israel-palestinians-demolition-militants-explosion-jerusalem-court-b05977502bc2c40e61eb68ab733653b4>.

⁹⁹ Voir www.amnesty.org/en/latest/news/2023/08/israel-opt-supreme-court-approves-punitive-demolition-of-child-detainees-home/#:~:text=The%20Israeli%20Supreme%20Court%20today,trial%20detention%20on%20unfair%20charges.

Patriarches dans la vieille ville d'Hébron (H2) est le quatrième site le plus sacré de l'Islam et le deuxième le plus sacré du Judaïsme. Dans cette zone de tension, les Palestiniens sont de plus en plus exposés à la violence religieuse.

29. En novembre 2015, Israël a établi une « zone militaire d'accès réglementé », qui couvrait la majeure partie de la vieille ville d'Hébron (zone H2), poussant trois organisations de protection à se retirer à ce moment-là¹⁰⁰. C'est également en novembre 2015 que l'organisation de la société civile palestinienne non violente « Youth Against Settlements » a reçu sa première ordonnance de fermeture temporaire dans la zone H2¹⁰¹. Comme il est indiqué au paragraphe 11 du présent rapport, en janvier 2019, M. Netanyahu a refusé de renouveler le mandat de la présence internationale temporaire à Hébron et expulsé sa force protectrice composée de 65 observateurs civils internationaux. Depuis 2020, Israël utilise dans la zone H2 la technologie de reconnaissance faciale « wolf pack »¹⁰², une initiative qu'il a nommée « Hébron ville intelligente¹⁰³ », mais qu'Amnesty International qualifie d'« apartheid automatisé ».

30. Dans son rapport de mai 2023, la Commission internationale indépendante chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et en Israël a dit qu'en février 2023, un soldat israélien a saisi par le cou Issa Amro, fondateur de « Youth Against Settlements » et nommé par le HCDH défenseur des droits de l'homme de l'année pour la Palestine en 2010, l'a plaqué au sol et lui a donné des coups de pied. Le journaliste Lawrence Wright, lauréat du prix Pulitzer, qui a filmé l'incident, a déclaré : « Je n'avais jamais vu une source être agressée devant moi jusqu'à aujourd'hui, quand un soldat israélien, qui a interrompu mon interview, a fait ça¹⁰⁴ ». L'incident ayant été très médiatisé¹⁰⁵, le soldat a été condamné à 10 jours de détention. D'après la Commission d'enquête, le Ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a déclaré que le soldat n'aurait pas dû être placé en détention militaire pour ses actes mais aurait dû recevoir le soutien des milieux dirigeants¹⁰⁶. Plus tôt dans la période considérée, les experts des Nations Unies ont condamné l'imposition par les forces israéliennes d'une « zone militaire d'accès réglementé » autour de la maison de M. Amro, le 31 octobre 2022, le lendemain du jour où celui-ci a essayé de déposer une plainte auprès de la police contre les violences commises par les colons israéliens. Les experts avaient déjà demandé la protection de M. Amro en avril 2019¹⁰⁷, précisant qu'Israël ayant supprimé la présence internationale temporaire à Hébron en 2019, un groupe de défenseurs et défenseuses des droits humains, dont M. Amro, avait dû se charger d'accompagner des enfants à l'école afin de les protéger des colons d'Hébron.

31. Dans son rapport de 2007, le Comité spécial a indiqué que les colons vivant à Hébron et dans ses environs sont particulièrement militants et violents¹⁰⁸. Dans ses conclusions détaillées, publiées en juin 2023, sur les attaques, les restrictions et le harcèlement des acteurs de la société civile, la Commission d'enquête a également indiqué qu'Hébron était depuis longtemps un épice de la violence des colons,

¹⁰⁰ Voir www.ochaopt.org/content/dignity-denied-life-settlement-area-hebron-city.

¹⁰¹ Voir https://unsc.unmissions.org/sites/default/files/joint_un_strategy_for_hebron.pdf.

¹⁰² Voir <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde15/6701/2023/fr/>, p. 42.

¹⁰³ Voir www.washingtonpost.com/world/middle_east/israel-palestinians-surveillance-facial-recognition/2021/11/05/3787bf42-26b2-11ec-8739-5cb6aba30a30_story.html.

¹⁰⁴ Voir https://twitter.com/lawrence_wright/status/1625225014978002944.

¹⁰⁵ Voir, par exemple, <https://edition.cnn.com/2023/02/17/middleeast/palestinian-activist-israeli-soldier-intl/index.html>.

¹⁰⁶ Voir A/HRC/53/22, par. 19.

¹⁰⁷ Voir www.un.org/unispal/document/israel-must-ensure-protection-for-issa-amro-and-other-human-rights-defenders-say-un-special-rapporteurs-press-release/.

¹⁰⁸ Voir A/62/360, par. 36.

notamment contre les défenseurs et défenseuses des droits humains¹⁰⁹. Dans une stratégie commune des Nations Unies pour Hébron datant de 2016, des voix s'étaient élevées contre les agressions, le harcèlement, les arrestations, les mises en détention et les menaces de mort que subissaient sans cesse les défenseurs et défenseuses des droits humains, en particulier dans la zone H2¹¹⁰. Cette zone est l'un des environnements de surveillance les plus sophistiqués au monde ; rien que le point de contrôle dans la rue Chouhada à Hébron (point de contrôle 56) serait équipé d'au moins 24 dispositifs de surveillance audiovisuelle et d'autres capteurs¹¹¹. Les colons ne peuvent pas commettre aucun acte de violence dans la zone H2 à l'insu et sans l'aval du bataillon d'environ 600 soldats israéliens positionné tout près; or, les forces israéliennes sont au cœur même de ce non-respect de l'obligation de protéger. L'année dernière, le Comité spécial a indiqué que dans ce contexte, il avait de plus en plus de mal à faire la distinction entre la violence des colons et celle de l'État¹¹². Il dit qu'en septembre 2023, le Conseil norvégien pour les réfugiés a directement attribué la responsabilité de la violence des colons à l'État d'Israël, estimant qu'Israël est responsable de la violence des colons puisque son corps législatif, sa magistrature ou son pouvoir exécutif, y compris les forces armées, ne prennent pas toutes les mesures nécessaires pour protéger les Palestiniens et empêcher la violence des colons à leur rencontre.

32. Compte tenu du non-respect de l'obligation de protéger à Hébron et de la réticence d'Israël à empêcher les actes de violence des colons, le Comité spécial demande au Conseil de sécurité de renouveler d'urgence le mandat des observateurs internationaux à Hébron, conformément à sa résolution 904 (1994). Il rappelle que la Commission d'enquête a récemment signalé des cas de violence de colons coïncidant avec les célébrations de Shabbat Hayei Sarah à Hébron, chaque année, à la fin du mois de novembre¹¹³. Le Comité spécial indique également qu'en 2024, la fête de Pourim marquera le trentième anniversaire de l'acte terroriste commis par Baruch Goldstein à Al-Haram al-Ibrahimi, et que les kahanistes ont célébré précédemment cette fête par de nouvelles violences.

Situation des droits humains dans la bande de Gaza

33. À mesure que les intérêts des colons en Cisjordanie occupée influent sur les politiques et les pratiques de l'actuel Gouvernement israélien, on voit généralement moins de nouvelles politiques de ce dernier à Gaza, Israël en ayant retiré ses colonies en août 2005. Cependant, la prédominance des ultranationalistes dans le Gouvernement israélien actuel a des conséquences tout aussi graves pour les droits humains des Palestiniens à Gaza¹¹⁴, puisque depuis son entrée en fonction, le Ministre

¹⁰⁹ Voir A/HRC/53/CRP/1, par. 75, disponible sur le site : www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session53/A-HRC-53-CRP1.pdf.

¹¹⁰ Voir https://unsco.unmissions.org/sites/default/files/joint_un_strategy_for_hebron.pdf.

¹¹¹ Voir <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde15/6701/2023/fr/>, p. 44 et 45.

¹¹² Voir A/77/501, par. 26.

¹¹³ Voir A/HRC/53/CRP/1, par. 76. Voir également www.haaretz.com/israel-news/2022-11-22/ty-article-magazine/premium/hebron-palestinians-recall-nothing-like-last-weekends-violence-from-jewish-visitors/00000184-9a7d-d199-ade4-db7ff63a0000.

¹¹⁴ Pour davantage d'informations sur la détérioration de la situation des droits humains à Gaza au cours de la période considérée, voir les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'UNRWA, du HCDH, de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ainsi que les rapports de la Société du Croissant-Rouge palestinien et les rapports annuels du Centre Al Mezan pour les droits de l'homme sur la situation des droits économiques, sociaux et culturels dans la bande de Gaza.

de la sécurité nationale ne cesse de plaider en faveur d'attaques contre Gaza¹¹⁵ et que le Ministre des finances et Ministre spécial au Ministère de la défense, Bezalel Smotrich, qui, muni d'essence, avait autrefois protesté contre le désengagement d'Israël de Gaza, est présenté comme le « pyromane-pompier en chef¹¹⁶ ». Dans son rapport de 2019, à la suite des manifestations de la « Grande marche du retour » (conçue par un poète palestinien comme une manifestation non violente à la barrière de séparation), le Comité spécial a fait des recommandations, qui sont particulièrement pertinentes en 2023 du fait de la recrudescence de la violence à la clôture de Gaza. Cette nouvelle vague de violence démontre une fois de plus qu'il est urgent de mettre fin au blocus aérien, maritime et terrestre imposé par Israël depuis 16 ans, comme le demande le Comité spécial dans chacun de ses rapports depuis 2006.

34. Le 31 août 2023, l'Instance nationale suprême du Hamas pour les marches du retour et la levée du siège a annoncé son intention d'installer des tentes près de la clôture, à la frontière orientale de la ville de Gaza, en prélude aux manifestations hebdomadaires réclamant le droit au retour des Palestiniens et protestant contre le blocus imposé par Israël. De hauts responsables du Hamas ont déclaré aux représentants des médias que la situation économique et humanitaire à Gaza s'était à nouveau détériorée en 2023 et que les nouvelles manifestations avaient pour but de sensibiliser la communauté internationale à la situation humanitaire¹¹⁷. Le Comité spécial est profondément préoccupé par le fait que des Palestiniens ont de nouveau été tués à la clôture d'enceinte de Gaza en septembre et rappelle que lors de la « Grande marche du retour », qui s'est déroulée du 30 mars 2018 au 27 décembre 2019, les forces israéliennes ont tué 214 manifestants palestiniens, dont 46 enfants. Des milliers de Palestiniens ont été mutilés et plus de 36 100, dont près de 8 800 enfants, ont été blessés¹¹⁸.

35. Dans son rapport de 2019, concernant les manifestations dans le Territoire palestinien occupé, la Commission d'enquête a indiqué qu'avant la première « Grande Marche du retour » en mars 2018, les forces israéliennes ont renforcé leurs positions à la clôture en augmentant leurs effectifs, dont plus de 100 tireurs d'élite, qui étaient autorisés à viser les jambes des « principaux meneurs » afin d'éviter que la foule des manifestants ne franchisse la barrière de séparation¹¹⁹. Or, la Commission d'enquête estimait que ces manifestations étaient des manifestations civiles, dont les objectifs politiques avaient clairement été établis et, qu'en dépit de certains actes de violence graves, ne constituaient pas un affrontement ou une campagne militaire¹²⁰. Les forces israéliennes n'étaient donc autorisées à utiliser des armes à feu qu'en cas de légitime défense ou de menace imminente contre la vie d'autrui.

36. Le 30 mars 2018, premier jour des manifestations, les forces israéliennes ont tué 18 personnes et en ont blessé 703, dont un enfant de 2 ans, blessé à la tête, et une femme de 71 ans, blessée aux jambes¹²¹. Parmi les 703 blessés, un jeune homme de 16 ans a reçu une balle au visage alors qu'il distribuait des sandwichs aux manifestants ; un étudiant athlète de 17 ans a perdu la jambe droite après avoir été

¹¹⁵ Voir www.haaretz.com/israel-news/2023-01-24/ty-article/.highlight/warning-of-imminent-gaza-war-ben-gvir-calls-to-reinforce-police-launch-national-guard/00000185-e4cb-d322-ab8d-edeba10a0000.

¹¹⁶ Voir <https://time.com/6260249/israel-rising-settler-violence/>.

¹¹⁷ Voir www.haaretz.com/israel-news/2023-08-31/ty-article/.premium/hamas-weighing-renewal-of-marches-of-return-protests-building-tents-on-israels-border/0000018a-4b8a-d845-adfe-fbeadbb10000.

¹¹⁸ Voir www.un.org/unispal/document/two-years-on-people-injured-and-traumatized-during-the-great-march-of-return-are-still-struggling/.

¹¹⁹ Voir A/HRC/40/74, par. 30 et 31.

¹²⁰ Ibid., par. 32.

¹²¹ Ibid., par. 46.

touché par derrière alors qu'il aidait des victimes de gaz lacrymogène ; et un étudiant en journalisme de 19 ans portant un gilet bleu sur lequel figurait la mention « PRESSE » a reçu une balle dans les deux jambes et a dû être amputé de la jambe droite¹²². Un membre de l'équipe palestinienne de cyclisme, âgé de 21 ans, « a été blessé à la jambe par les forces israéliennes alors qu'il portait son vélo et était vêtu de sa tenue de cycliste, observant les manifestations » ; il a également dû être amputé de la jambe. Le 14 mai 2018, date du soixante-dixième anniversaire de la déclaration d'indépendance d'Israël et de la Nakba palestinienne, les forces israéliennes ont tué 60 manifestants palestiniens, soit le nombre de morts le plus élevé en un jour à Gaza depuis le lancement par Israël de l'opération « Bordure protectrice » en 2014. Pour la seule journée du 14 mai 2018, les tireurs d'élite israéliens ont tiré à balles réelles sur au moins 1 162 personnes et « les hôpitaux de Gaza ont été submergés par l'afflux de morts et de blessés¹²³ ». La Commission d'enquête a des motifs raisonnables de penser que les tireurs d'élite israéliens ont intentionnellement tiré sur des travailleurs sanitaires et des journalistes, « qui étaient clairement identifiables comme tels »¹²⁴.

37. Dans son rapport de 2019, le Comité spécial a demandé à Israël de mener systématiquement des enquêtes sur tous les cas d'emploi excessif de la force ayant fait des morts ou des blessés graves, notamment à l'occasion de la Grande Marche du retour et des manifestations qui ont eu lieu à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et de veiller à ce que tous les auteurs de ces actes rendent des comptes. Israël n'en a rien fait et continue de manquer à son devoir de responsabilité. Le Comité spécial indique que, le 20 décembre 2019, dans son résumé des résultats de l'examen préliminaire, la Procureure de la Cour pénale internationale a annoncé qu'elle estimait qu'il y avait une base raisonnable de croire que des crimes de guerre avaient été commis en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza¹²⁵. Le 3 mars 2021, la Cour a confirmé qu'elle avait ouvert une enquête sur la situation dans l'État de Palestine¹²⁶. En septembre 2023, l'enquête ne semblait pas avoir véritablement progressé.

38. Comme l'ont signalé un groupe de 32 rapporteurs spéciaux en mars, depuis que la Cour pénale internationale a ouvert son enquête, « de nombreuses nouvelles violations, qui s'apparenteraient à des crimes de guerre et à des crimes contre l'humanité, ont été commises¹²⁷ ». De l'avis du Comité spécial, il s'agit notamment de l'assassinat ciblé de la journaliste Chirine Abou Aklé, à Jénine, en mai 2022, qui fait suite à des incidents presque identiques au cours desquels des tireurs d'élite israéliens ont pris pour cible des journalistes palestiniens portant des casques et des vestes bleues de protection portant la mention « PRESSE » à la clôture d'enceinte de Gaza, en 2018. Le Comité spécial implore la Cour de progresser dans son enquête, compte tenu notamment de la paralysie judiciaire israélienne du fait d'une crise constitutionnelle et de la culture d'impunité qui prévaut pour les crimes de guerre israéliens commis dans le Territoire palestinien occupé.

¹²² Ibid., par. 44.

¹²³ Ibid., par. 58 et 59.

¹²⁴ Ibid., par. 71 et 74.

¹²⁵ Voir <https://www.icc-cpi.int/fr/news/declaration-du-procureur-de-la-cpi-fatou-bensouda-propos-de-la-cloture-de-lexamen-preliminaire>.

¹²⁶ Voir <https://www.icc-cpi.int/fr/news/declaration-du-procureur-de-la-cpi-mme-fatou-bensouda-propos-dune-enquete-sur-la-situation-en>.

¹²⁷ Voir www.ohchr.org/sites/default/files/documents/countries/palestine/2023-03-23-Letter-ICC-Palestine.pdf.

Situation des droits humains des réfugiés palestiniens

39. L'UNRWA¹²⁸ fournit des services essentiels à des millions de réfugiés palestiniens enregistrés dans le Territoire palestinien occupé, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne. Ses activités ont trait à l'éducation, aux soins de santé, aux secours et aux services sociaux, à l'infrastructure de protection et à l'amélioration des camps et à l'aide d'urgence. Bien qu'il fournisse des services de type public, l'UNRWA est financé presque entièrement par des contributions volontaires et souffre d'un sous-financement chronique depuis une décennie, le revenu global étant resté inchangé depuis 2013, alors que les besoins et les coûts augmentent. Interrompre les services de l'UNRWA entraînerait une crise humanitaire, pourrait déstabiliser la Jordanie, le Liban et la République arabe syrienne et avoir des conséquences sur la sécurité de l'ensemble de la région. Des points chauds potentiels se remarquent déjà. Le 3 août 2023, le Premier Ministre intérimaire du Liban a appelé le Président de l'État de Palestine pour le prévenir que l'Armée libanaise pourrait avoir à intervenir pour mettre fin à la violence armée dans le camp de réfugiés palestiniens d'Aïn el-Héloué, le plus grand camp de ce type au Liban¹²⁹, après des affrontements qui ont fait 13 morts et 40 blessés, dont un membre du personnel de l'UNRWA¹³⁰. Le 7 septembre, 4 personnes ont été tuées et 60 blessées lors de nouveaux affrontements dans le camp¹³¹.

40. Au cours de la période considérée, l'UNRWA a lancé des appels d'urgence à la suite des tremblements de terre qui ont touché les communautés de réfugiés au Liban et en République arabe syrienne¹³², et des attaques israéliennes sur Gaza¹³³ et Jénine¹³⁴. Malgré une conférence d'annonces de contributions en juin et une réunion au niveau ministériel organisée conjointement par la Suède et la Jordanie en marge de l'Assemblée générale le 21 septembre 2023, ces fonds qui permettraient à l'UNRWA de fonctionner à partir de novembre 2023 font toujours défaut. Quelques jours avant la conférence, International Crisis Group a sonné l'alarme : « la situation chronique de crise [financière de l'UNRWA] est intenable. Elle sape le moral du personnel, provoque des grèves de salaires et réduit au statut de mendiant misérable une institution internationale, fière de son aide aux réfugiés palestiniens. Il est également inefficace de gérer avec des moyens limités ce qui pour trois millions de personnes est un État providence, car il est impossible alors d'investir dans les infrastructures, la numérisation et d'autres dépenses actualisées, compromettant ainsi la qualité des services¹³⁵ ». Le groupe a demandé à « une combinaison de donateurs traditionnels et de nouveaux donateurs » de s'engager sur plusieurs années, précisant que « réparer après une défaillance de l'UNRWA serait beaucoup plus coûteux que de combler le déficit financier ».

¹²⁸ Créée par l'Assemblée générale, dans sa résolution 302 (IV), pour mener des programmes directs de secours et de travaux en faveur de 750 000 réfugiés palestiniens déplacés par la création d'Israël et la guerre de 1948.

¹²⁹ Voir <https://apnews.com/article/lebanon-palestinian-camp-ein-el-hilweh-clashes-7ea1ab956e65d6c61d0bdce8606f4227>.

¹³⁰ Voir www.unrwa.org/newsroom/official-statements/ongoing-armed-violence-southern-lebanon-refugee-camp-leaves-11-dead.

¹³¹ Voir www.unrwa.org/newsroom/official-statements/four-killed-and-more-60-injured-amid-heavy-violence-ein-el-hilweh.

¹³² Voir www.unrwa.org/resources/emergency-appeals/updated-unrwa-flash-appeal-emergency-and-early-recovery-response-support.

¹³³ Voir www.unrwa.org/newsroom/official-statements/unrwa-responds-palestine-refugees%E2%80%99-needs-gaza-strip-conflict-intensifies.

¹³⁴ Voir www.unrwa.org/sites/default/files/content/resources/unrwa_jenin_flashappeal_eng_final.pdf.

¹³⁵ Voir www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/east-mediterranean-mena/israelpalestine/242-unrwas-reckoning-preserving-un-agency-serving-palestinian-refugees.

41. Le 29 août 2023, 63 membres du Congrès des États-Unis ont adressé une lettre à la commission des affaires étrangères du Sénat des États-Unis, dans laquelle ils ont demandé le versement de 75 millions de dollars précédemment alloués par le Congrès pour que l'UNRWA fournisse une aide alimentaire à Gaza et en Cisjordanie, précisant que l'aide des États-Unis aux réfugiés palestiniens était « l'expression des valeurs américaines ainsi que des intérêts diplomatiques et de sécurité des États-Unis »¹³⁶. Ces fonds ont été débloqués le 30 septembre. À la réunion ministérielle du 21 septembre, les États-Unis ont également annoncé qu'ils fourniraient « plus de 73 millions de dollars de financement supplémentaire à l'appui des services de base et d'urgence de l'UNRWA¹³⁷ ». Si le Comité spécial se félicite que les États-Unis aient repris leur financement à l'UNRWA, environ 350 millions de dollars par an, après un gel de 2018 à 2021, celui-ci représente actuellement 7 % à 9 % de l'aide militaire étrangère que ceux-ci donnent à Israël chaque année, fixée à 3,8 milliards de dollars par an, mais souvent complétée par un milliard de dollars supplémentaire pour reconstituer le « système Dôme d'acier » d'Israël¹³⁸. Cette aide militaire étrangère ne permet pas aux États-Unis d'exercer une influence mesurable sur les politiques et les pratiques israéliennes, comme cela a été démontré à maintes reprises en 2023 et comme le reconnaissent d'anciens ambassadeurs des États-Unis en Israël, Daniel Kurtzer et Martin Indyk¹³⁹. Le Comité spécial demande instamment aux États-Unis de réaffecter au budget-programme de l'UNRWA une part substantielle de leur allocation annuelle à l'armée israélienne, investissant ainsi véritablement dans les droits humains des Palestiniens.

VI. Situation des droits humains dans le Golan syrien occupé

42. Les actes d'incitation israéliens au Haram el-Charif de Jérusalem pendant le Ramadan en 2023 ont déclenché des réactions violentes dans tous les territoires occupés, y compris le Golan syrien. Les images de la police israélienne frappant des fidèles à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa aux premières heures du 5 avril 2023 ont provoqué l'indignation dans toute la région, d'où les tirs de roquette contre Israël par des groupes palestiniens de Gaza, du Sud-Liban et de la République arabe syrienne¹⁴⁰. Les 8 et 9 avril 2023, six roquettes ont été tirées depuis la République arabe syrienne sur le Golan occupé par Israël, apparemment par les brigades Al-Qods, groupes palestiniens basés à Damas¹⁴¹. En réponse, Israël a bombardé Damas et tiré des coups de pièces de char et d'artillerie sur le sud de la République arabe syrienne, faisant pleuvoir des éclats d'obus sur les soldats de la paix des Nations Unies et les civils locaux dans le Golan. Les civils vivant dans le Golan ou dans la région ont été régulièrement mis en danger par des opérations de ciblage israéliennes en 2023, la dernière fois le 21 septembre 2023, lorsque deux personnes circulant à moto ont été tuées par une frappe ciblée israélienne près de la ville syrienne de Beït Jinn¹⁴².

¹³⁶ Voir <https://fmep.org/wp/wp-content/uploads/CarsonSanders-UN-Relief-and-Works-Agency-Funding-PDF-Final.pdf>.

¹³⁷ Voir <https://usun.usmission.gov/remarks-by-ambassador-linda-thomas-greenfield-at-a-ministerial-level-meeting-on-unrwa/>.

¹³⁸ Voir www.reuters.com/world/us/military-aid-israel-removed-us-bill-fund-government-2021-09-21/.

¹³⁹ Voir www.nytimes.com/2023/07/22/opinion/israel-military-aid.html.

¹⁴⁰ Voir <https://news.un.org/en/story/2023/04/1135382>.

¹⁴¹ Voir www.reuters.com/world/middle-east/israel-says-missile-alert-sounded-golan-heights-2023-04-08/#:~:text=State%20media%20in%20Syria%20reported,overnight%20towards%20the%20Golan%20Heights.

¹⁴² Voir www.reuters.com/world/middle-east/israel-says-its-tanks-hit-two-structures-used-by-syrian-army-golan-area-2023-09-21/.

43. Le conflit actuel entre Israël et la République arabe syrienne limite fortement la liberté de mouvement des Syriens vivant dans le Golan occupé, à moins qu'ils n'acceptent la citoyenneté israélienne. De nombreux habitants du Golan sont des Arabes druzes qui, contrairement aux citoyens palestiniens d'Israël, peuvent être enrôlés dans les Forces de défense israéliennes. En décembre 1981, par l'adoption de la « loi du plateau du Golan », qui serait venue annexer le Golan, la Knesset a codifié ce climat oppressif dans la législation israélienne. À l'époque, d'après les médias internationaux, il y aurait eu environ 12 500 Arabes druzes sur le plateau du Golan et 6 000 colons israéliens et que l'annexion « était considérée, en partie, comme une tentative du Gouvernement d'apaiser les colons militants du Sinaï, qui avaient juré de résister physiquement quand Israël restituerait la dernière bande de la péninsule désertique à l'Égypte [ce qu'il a fait en avril 1982], comme l'exigeait le traité de paix [avec l'Égypte] »¹⁴³. En 1981, encore bébé, le Ministre des finances, Bezalel Smotrich, vivait dans la colonie religieuse de Haspin, avec 6 000 colons. En 2023, le nombre de colons dans le Golan occupé était passé à 29 000, dépassant la population locale d'environ 28 000 personnes¹⁴⁴.

44. Le Comité spécial se redit préoccupé par le fait que les 34 colonies israéliennes existantes ainsi que l'activité commerciale israélienne dans le Golan syrien occupé, y compris le projet d'éoliennes, ont limité l'accès de la population syrienne aux ressources naturelles et agricoles, en violation de ses droits humains fondamentaux. En juin 2023, de violentes manifestations contre l'extension par Israël de son projet d'éoliennes dans le Golan ont été dispersées par la police israélienne, qui a utilisé du gaz lacrymogène et des canons à eau¹⁴⁵. Quatre manifestants auraient été grièvement blessés, dont un par balle¹⁴⁶. Au total, 12 policiers israéliens ont été légèrement blessés. Le maire aurait mis en garde contre de nouvelles violences et exprimé l'indignation de la communauté « face aux politiques et aux lois d'urbanisme d'Israël »¹⁴⁷. Le Ministre israélien des finances, M. Smotrich, a déclaré qu'il soutenait la police dans « l'application de la loi, de l'ordre et de la gouvernance sur les hauteurs du Golan ». Dans le Golan, comme en Palestine, l'occupation militaire et la colonisation israéliennes continuent d'empêcher la réalisation de droits humains fondamentaux.

VII. Recommandations

45. **L'Assemblée générale et ses États Membres devraient :**

a) Demander instamment au Conseil de sécurité de renouveler le mandat des observateurs internationaux à Hébron, conformément à sa résolution 904 (1994) ;

b) Exhorter la Cour pénale internationale à progresser dans son enquête sur la situation en Palestine ; il convient de noter que depuis que la Cour a annoncé qu'elle a ouvert une enquête en mars 2021, Israël aurait commis de nouveaux crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Gaza et en Cisjordanie occupée ;

¹⁴³ Voir www.nytimes.com/1981/12/15/world/the-golan-heights-annexed-by-israel-in-an-abrupt-move.html.

¹⁴⁴ Voir A/78/554.

¹⁴⁵ Voir www.reuters.com/world/middle-east/druze-opposing-golan-wind-farm-scuffle-with-israeli-police-2023-06-21/.

¹⁴⁶ Voir <https://apnews.com/article/israel-druze-golan-syria-1630cc39ebe1839d4dd1c05d92fd44d9>.

¹⁴⁷ Voir <https://fr.timesofisrael.com/16-blesses-lors-demeutes-au-parc-eolien-du-golan-dont-4-druzes-et-12-policiers/>.

c) Faire en sorte qu'Israël renonce immédiatement à la pratique de démolition d'habitations, conformément au mandat de décolonisation de la Commission des questions spéciales et de la décolonisation ; il convient de noter que l'Empire britannique a abrogé cette disposition pénale il y a 75 ans.

46. Le Comité spécial réitère les recommandations qu'il a formulées dans ses précédents rapports à l'intention de l'Assemblée générale et de ses États Membres, à savoir que l'Assemblée générale devrait :

a) Exhorter le Conseil de sécurité à envisager des sanctions à l'encontre d'Israël si celui-ci continue d'ignorer ses obligations juridiques internationales ;

b) Exhorter les Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève à prendre des mesures concrètes concernant leur obligation de faire en sorte qu'Israël respecte la Convention et à convoquer d'urgence une réunion à cet effet ;

c) Exhorter Israël à mettre fin à son occupation, en application de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité et à toutes les résolutions ultérieures pertinentes ;

d) Exhorter Israël à mettre fin au blocus de Gaza ;

e) Exhorter Israël à mettre fin à toute activité de peuplement en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé ;

f) S'assurer que tous les États Membres examinent les politiques, lois, réglementations et mesures d'application nationales en vigueur relatives à l'activité économique pour qu'elles préviennent de manière effective le risque accru d'atteintes aux droits humains dans les territoires occupés et y remédient ; en application de la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, tous les États sont priés de faire une distinction, dans leurs échanges en la matière, entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés depuis 1967 ;

g) S'assurer que les entreprises respectent les droits humains et cessent de mener des transactions commerciales avec des organisations et organismes associés à l'implantation de colonies ou à l'exploitation de ressources naturelles dans le Territoire palestinien occupé et le Golan syrien occupé, ou de les financer ;

h) S'assurer que les États Membres cessent d'offrir des incitations fiscales et d'autres concessions aux organisations de colons ;

i) Donner effet aux obligations juridiques des avis consultatifs de la Cour internationale de Justice ;

j) Soutenir l'UNRWA par un financement prévisible et pérenne afin qu'il puisse fournir de manière ininterrompue des services à des millions de réfugiés de Palestine et préserver les droits, la dignité et l'espoir des réfugiés de Palestine, en particulier des femmes et des enfants.

47. Le Gouvernement israélien devrait :

a) Revenir sur sa décision de janvier 2019 de mettre fin au mandat des observateurs internationaux à Hébron ;

b) Enquêter sur tout recours à la force ayant entraîné la mort ou des blessures, en particulier les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par les forces israéliennes, et demander des comptes à leurs auteurs ;

c) Renoncer immédiatement à la pratique de démolition de logements.

48. Le Comité spécial réitère les recommandations suivantes, formulées dans ses précédents rapports, à l'intention d'Israël :

a) **Mettre fin à l'occupation, en application de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité et aux résolutions ultérieures ;**

b) **Mettre fin au blocus de Gaza ;**

c) **Demander des comptes à la suite de violations du droit pénal international, du droit international humanitaire et du droit international des droits humains ;**

d) **Arrêter et annuler toutes les politiques et pratiques d'expulsion des habitations, de démolition des logements et d'implantation de colonies dans les territoires occupés ;**

e) **Enquêter sur tous les cas de violence de la part des colons et engager des poursuites ;**

f) **Rétablir la liberté de circulation des habitants des territoires occupés ;**

g) **Mettre fin à la détention massive de Palestiniens ;**

h) **Coopérer avec l'Organisation des Nations Unies.**
